

TONY GARNIER : CONTRE L'EFFACEMENT DE L'ŒUVRE, POUR LA COHÉRENCE DE L'ACTION

*Appel des professionnels pour faire reconnaître et protéger
réellement l'œuvre de l'architecte à Lyon*



Hôpital Edouard Herriot à Lyon (Tony Garnier, 1933) immergé dans le végétal, comme le projetait l'architecte – Photo © A-S. Cléménçon, 2019.

À l'heure où Lyon s'apprête à célébrer les 150 ans de la naissance de l'architecte Tony Garnier (1869-1948), ni la reconnaissance de sa pensée urbaine novatrice, ni la protection de son œuvre architecturale moderniste ne sont à la hauteur de ce qu'elles devraient être. Le patrimoine Garnier, pourtant l'un des plus structurants de l'histoire urbaine de l'agglomération lyonnaise, reste extrêmement fragile, malgré quelques mesures d'inscription aux Monuments historiques intervenues au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Ces mesures n'ont pas été suffisamment efficaces. Plusieurs bâtiments ont subi des agressions et des mutations irrémédiables, interrogeant la considération portée à l'œuvre et à son auteur.

L'œuvre graphique, architecturale et urbaine de Tony Garnier est en effet considérable, mais encore méconnue à Lyon, la ville qui l'a vu naître et accueille la quasi-totalité de ses réalisations. Aujourd'hui, l'urgence est d'assurer la pérennité et

le devenir des bâtiments et de la pensée urbaine de Garnier. Si l'on ne peut revenir sur le passé et tirer des limbes de l'histoire l'intégralité du programme des abattoirs de La Mouche ou une partie des villas de Saint-Rambert, les inquiétudes déjà anciennes sur le devenir de l'hôpital Edouard Herriot ont pris une actualité évidente, avec les regrettables démolitions intervenues ou en projet.

L'avenir du stade de Gerland, dont la fonction principale – accueillir les évolutions du club de première ligue de football, l'Olympique lyonnais – a cessé avec la livraison du Grand Stade à Décines, n'est guère plus assuré du fait de sa vente à un investisseur privé, même si son statut de monument historique est censé le protéger de mutations trop brutales, après celles subies lors des décennies 1980 et 1990.

Non loin du stade, les trois pavillons construits par Tony Garnier, qui constituent le seul témoignage, avec la grande halle et l'arche, de ce que fut le quartier des Abattoirs de La Mouche, ne sont aucunement mis en valeur.

L'état actuel de la vacherie du parc de la Tête d'Or – qui n'est pas l'œuvre majeure de Tony Garnier, mais tout de même la première – est problématique. Il devrait inciter à proposer un projet de réhabilitation avec changement d'usage, d'autant plus que la présence du monument aux morts de Lyon dû à Garnier ou encore la mémoire des villas imaginées en bordure du parc par l'architecte, invitent à imaginer un « parcours thématique » au sein du célèbre parc des frères Bühler.

Quant à la cité des États-Unis, bien qu'elle bénéficie du label Patrimoine du XX^e siècle, de l'existence du Musée urbain Tony Garnier et de l'action d'habitants défenseurs de son œuvre, sa protection n'est nullement garantie à long terme dans le mouvement de renouvellement urbain qui concerne l'ensemble du 8^e arrondissement de Lyon.

Concernant l'ancienne école de tissage de la Croix-Rousse, malmenée au cours des différentes étapes de sa transformation en lycée professionnel, sa protection tardive ainsi que celle de la villa du directeur, attribuée à son ancien élève et collaborateur Jean Faure, feront difficilement revivre l'œuvre originelle. À noter cependant qu'elle constitue le seul bâtiment de Tony Garnier réalisé dans le périmètre retenu par l'Unesco pour l'inscription du site historique de Lyon au Patrimoine de l'humanité en 1998.

Mais c'est aussi aux aspects plus immatériels de ce patrimoine, aux travaux de recherche toujours nécessaires sur une œuvre qui n'a pas encore livré toute son histoire ni sa part d'ombre, à la volonté de la diffuser et de la faire comprendre au plus grand nombre que renvoie la question de la pérennité de l'héritage de Tony Garnier. Une analyse du processus de reconnaissance de son œuvre, entreprise depuis l'entrée officielle du site historique de Lyon sur la liste du Patrimoine de l'humanité, affirme que l'on « aurait pu honorer davantage la sensibilité visionnaire de Tony Garnier en inscrivant ce dernier sur la liste du patrimoine mondial en tant que "site" [...] ou "paysage culturel"¹.

L'actualité et l'originalité de la pensée de Garnier – qu'il s'agisse de la « ville nature », de l'importance de l'homme dans l'urbanisme ou du lien entre architecture et innovation technique – n'ont pas décliné au cours des dernières années, au contraire². Comme Tony Garnier l'écrivait en 1930, « en matière d'urbanisme, toute

¹ Françoise Moiroux, revue *Urbanisme* n°311, mars-avril 2011, « Tony Garnier, une filiation à réinventer », pp. 49-50.

² Cf. notamment le colloque « Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe » organisé par le CAUE du Rhône en 2008.

idée neuve et hardie est intéressante. De l'ensemble des idées se dégagera la science vaste et éminemment utile pour l'avenir social et économique des Cités³ ».

Alors, que faire ?

Il est urgent de réfléchir d'une manière cohérente, à l'échelle de la métropole et en appui avec les démarches engagées par la Ville de Lyon au moment de l'inscription de son « site historique » sur la liste du Patrimoine de l'humanité par l'Unesco, à la nécessité d'élargir la reconnaissance de l'œuvre physique et intellectuelle de l'architecte qui contribue à éviter le double risque de la banalisation et de la perte de substance.

Au-delà, il faut également inciter les maîtres d'ouvrages et partenaires – publics ou privés – des opérations d'aménagement urbain ou de mutation patrimoniale à prendre réellement en compte la nécessaire protection de l'œuvre, notamment en lançant une étude d'ensemble visant à renforcer les mesures réglementaires et juridiques par le biais des outils existants (classement Unesco de l'œuvre de Tony Garnier, extension de périmètre Unesco de Lyon, renforcement des protections Monuments historiques, création de Sites patrimoniaux remarquables...) ou de toutes autres initiatives allant dans le même sens.

Nous ne pouvons assister sans réagir à la dégradation et à l'effacement d'une œuvre que chacun s'apprête pourtant à saluer, à partir du mois d'octobre prochain, comme l'une des contributions majeures à l'architecture et à l'urbanisme modernes, reconnues comme telle par la communauté internationale des chercheurs. La volonté politique est l'une des conditions indispensables à toute évolution de cette situation. Nous entendons par conséquent interpellier les têtes de listes aux prochaines élections municipales et métropolitaines de façon à connaître leurs intentions concrètes concernant la protection du patrimoine Garnier à Lyon. Nous ne manquerons pas de diffuser largement leurs réponses auprès de l'opinion publique. Chacun pourra alors en tirer dans ce domaine les conclusions qui s'imposent.

PREMIERS PROFESSIONNELS SIGNATAIRES

Catherine Becdelièvre, urbaniste

François Brégnac, architecte urbaniste

Alain Chenevez, maître de conférences en socio-anthropologie de la culture et du patrimoine, et en sciences de l'information et de communication à l'Université de Bourgogne, administrateur de Patrimoines sans frontières.

Anne-Sophie Cléménçon, historienne de l'architecture et des formes urbaines, chercheuse associée au laboratoire Environnement Ville Société (UMR 5600 du CNRS).

Philippe Dufieux, professeur d'histoire de l'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Pierre Gras, historien des formes urbaines, écrivain

Claude Kovatchevitch, guide urbain, historien de la ville

³ Préface à W. Kharachnick, *Quelques problèmes d'urbanisme. L'évolution des grandes villes et ses conséquences*, Paris, Dunod, 1927.

Christian Marcot, architecte et urbaniste, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, membre de la Société académique d'architecture de Lyon

Elisabeth Polzella, architecte

Françoise Prouvoyeur, documentaliste

Didier Repellin, architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques

Jacques Rey, architecte et urbaniste

Anne Rolland, communication en architecture et urbanisme

Boris Roueff, architecte, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Martine Tallet, historienne de l'architecture, cinéaste

(Nouveaux professionnels signataires, état au 8/10/2019)

Olivier Balaÿ, architecte, professeur à l'ENSAL

Laurent Baridon, professeur d'histoire de l'art contemporain, Université Lumière Lyon2

Michèle Batton, architecte et enseignante à l'ENSAL

Jacques Blanc-Potard, architecte et urbaniste

Michel Boccas, administrateur territorial à la Communauté urbaine du Grand Lyon et ancien directeur financier de l'Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de L'Isle d'Abeau

Jean-Louis Bouchard, artiste et enseignant à l'ENSAL

Nicolas Capillon, architecte et enseignant

Julie Cattant, architecte, maître de conférences à l'ENSAL

Stani Chaine critique d'art, commissaire d'expositions

Catherine Chambon, directrice du Musée urbain Tony Garnier

Franck Charlin, urbaniste

Éric Charmes, chercheur en études urbaines, Université de Lyon

Muriel Charrière, historienne de l'art, attachée principale de conservation

Paul Chemetov, architecte

Hélène Cheminal, traductrice en architecture, environnement et communication d'entreprise

Jean-Louis Cohen, professeur à l'Institute of Fine Arts de New York University et professeur invité au Collège de France

Fabienne Comte, artiste et enseignante à l'ENSAL

Yvon Deschamps, vice-président de l'Institut Lumière, président du Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape, ancien conseiller délégué à la Culture de la région Rhône-Alpes

Valérie Disdier, École urbaine de Lyon

Jean-Paul Dumontier, architecte urbaniste en chef de l'État, président d'association du patrimoine industriel

Gabriel Ehret, journaliste et auteur en architecture et histoire de l'architecture

Jean-Luc Fraisse, ancien directeur de l'école d'architecture de Lyon

Jean Frébault, urbaniste

Ludovic Jal Billet, architecte du patrimoine

Marie-Claude Jeune, ex-directrice de l'Elac - Centre d'échanges de Perrache et ancienne conseillère pour les arts plastiques à la DRAC Rhône-Alpes

Richard Klein, président de Docomomo

Alain Lagier, urbaniste

Alain Leclerc, architecte et urbaniste

Mélanie Meynier, architecte

Emmanuel Mille, architecte du patrimoine et doctorant

Yves Neyrolles, photographe, vice-président de la Renaissance du Vieux-Lyon, membre du conseil d'administration de Patrimoine Aurhalpin

François Nowakowski, urbaniste, architecte, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Michel Poncet, architecte et urbaniste-paysagiste

Dominique Putz, architecte

Michel Rautenberg, professeur de sociologie, directeur de la faculté de Sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne)

Artur Rozestraten, architecte et urbaniste, professeur et chercheur à la FAUUSP, São Paulo, Brésil

Jacques Vergely, architecte

(...)

